

à nullo autre et que le seul mot de justice fait naître immanquablement dans certaines natures.

A la Verrerie, le personnel était terrifié. Tant d'événements imprévus succédant au calme laborieux de cette ruche industrielle renversaient les habitudes et les convictions de tous.

Quoique M. Forster n'eût mis personne dans sa confiance, le soupçon d'un vol circulait sourdement. Un vol, un assassinat, une arrestation, c'était plus qu'il n'en fallait pour donner la fièvre à ce petit monde de travailleurs.

M. Forster, quoique surpris de l'indication fournie par Ismérie, l'acceptait avec la prudence d'un homme rompu aux événements les plus invraisemblables.

Il avait vu tant de choses dans sa vie déjà longue !

Sa placidité apparente servait également de modèle à ses enfants.

Sabine s'absorba dans les soins qu'elle prodiguait à Juliette avec une certaine ostentation.

Laurent trouva convenable de se renfermer dans un silence absolu.

A toutes les observations qui lui étaient adressées par les ouvriers pour ou contre Justin Reboux, il se bornait à répondre avec mesure :

— Cette affaire est si mystérieuse qu'il est plus sage, croyez-moi, d'attendre les résultats des recherches judiciaires avant de se former une opinion.

— Avant d'en former une opinion, monsieur Laurent !... Mais c'est bien impossible que chacun n'ait pas son idée personnelle là-dessus.

— Vous vous trompez ; moi, je n'en ai aucune. Faites la même chose.

Grâce à cette tactique, les maîtres de la Verrerie ne compromirent l'accusé ni par l'attaque aveugle, ni par la défense exagérée.

Ils passèrent pour témoigner un respect profond envers la justice, et celui de leurs inférieurs en augmenta d'autant.

Une personne, que le bruit croissant de cette affaire satisfaisait assez vivement, fut M. Honoré Tanguin, le prétendant à la main de Sabine.

Tous les genres de réclames étaient bons à sa vanité, et la famille de sa future. Mlle Sabine elle-même, empruntaient de l'importance au fatal événement accompli sur leur domaine.

Une caissière de la Verrerie Forster assassinée, une barque de la Verrerie Forster gardée comme pièce de conviction, un employé de la Verrerie Forster accusé du crime, le nom de la Verrerie Forster dans toutes les bouches, c'était, en vérité, une grande satisfaction pour celui qui avait pris si tardivement la grande résolution d'épouser l'héritière de cette célèbre Verrerie.

A la première nouvelle, il était accouru, affairé, radieux.

— On en parle déjà partout ! disait-il ; ce sera une belle cause de cour d'assises : on s'arrachera les billets.

— Mon Dieu ! répondit Sabine non sans amertume, comment pouvez-vous envisager par ce côté-là une catastrophe si épouvantable !

— Mais, mademoiselle, répondit-il un peu déconcerté, je tire de l'événement le meilleur parti possible.

— Le meilleur ?...

— Eh ! sans doute. Si vous préférez que je me déssole de voir les regards fixés sur votre maison, de pressentir l'affluence des curieux aux prochains débats, et de me lamenter sur la nécessité où vous serez peut-être tous ici de paraître comme témoins, je le ferai pour vous être agréable..., mais ce n'est pas là ma façon d'envisager les choses.

— Témoins ! répéta Sabine avec épouvante. Pourquoi témoins ?...

— Comme patrons de la victime et de l'assassin.

— Oh !... l'assassin !... N'allons pas si vite.

— En avez-vous un autre à servir à la justice ? ricana, lourdement M. Honoré Tanguin.

Un grand frisson secoua Sabine, qui pâlit.

— Vos plaisanteries, sont d'un singulier goût ! fit-elle avec humeur.

La voyant fâchée, sans comprendre en quoi il avait pu contrevenir aux convenances, le malencontreux prétendant se vit réduit à accabler la jeune fille d'épaisses loutanges, indigestes et mal venues, qui ne lui arrachèrent que difficilement un sourire.

Les péripéties ouvertes devant son esprit par la maladresse de M. Honoré, je ne sais quelles sensations secrètes dont elle semblait porter le poids, influèrent sur son humeur au point d'amener le crésus à se dire avec inquiétude :

— Comme elle est nerveuse ! Je n'aime pas les femmes nerveuses, et si je savais qu'elle le fût, je serais capable de tout rompre.

Tout rompre !... Sabine eût préféré toutes les disgrâces à la désolation suprême de laisser échapper les millions de cet opulent prétendant.

Cependant Ismérie retrouvant quelques forces, le docteur permit sa translation à l'hôpital de Vienne, où elle demeura dans une chambre séparée, subissant, chaque fois que l'autorisation en était donnée par son dévoué gardien, les interrogatoires indispensables.

Ceux de Justin Reboux n'avaient apporté aucun éclaircissement à l'instruction. La façon dont il protestait de sa complète innocence, sans convaincre le juge, ne laissait, du moins, que peu de prise à des soupçons que n'étaient plus les explications de la blessée.

En effet, Ismérie, quand la mémoire lui revint, raconta l'agression brutale dont elle avait été victime, telle qu'elle s'était passée dans l'ombre, sans qu'une seule parole de l'assassin pût la mettre sur la trace de son identité.

— Vous l'avez nommé pourtant, lui dit le juge.

— Moi ? fit-elle avec une surprise si grande que le magistrat en fût frappé.

— Quand vous étiez encore dans la maison de Jean-Marie, reprit-il, un jour que nous vous interrogeons, vous avez parlé.

— Mais qu'ai-je pu dire !...

— Un nom.

— Un nom !... grand Dieu !... et quel nom ?

Le magistrat mit ses yeux perçants dans les yeux clairs de la malade.

— Celui de Justin Reboux.

Elle demeura muette de saisissement.

Justin Reboux !... était-il donc possible que cette pensée confuse, que ce soupçon vague se fût fait jour au dehors, malgré elle ?...

Eh quoi ! ne sachant rien elle-même, avait-elle donc le malheur d'accuser ?...

Il est vrai qu'un soupçon avait effleuré son esprit, que par deux fois ses lèvres avaient murmuré ce nom qu'on lui apprenait aujourd'hui connu de la justice.

Mais ce soupçon ne s'adressait qu'à un crime, bien grand sans doute, le vol.

Aucun indice ne lui permettait de le rattacher à cet autre crime bien plus odieux, auquel elle n'avait échappé que par miracle, l'assassinat.

Quand, dans son cerveau bien faible, un peu de clarté put se faire, elle supplia le magistrat de ne pas attacher d'importance à une parole échappée dans le délire, ou tout au moins dans l'annéantissement presque absolu de ses facultés.

— Ainsi, vous ne persisterez pas à causer...

— Que Dieu me préserve d'une telle faute !

— Vous ne supposez pas avoir pu, dans la nuit, vous méprendre sur la taille ou sur l'apparence physique de votre adversaire ?